

CAMPING FAGAMIS L'OASIS

82 Avenue des Albères 66740 SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

Tél : 04.68.89.75.29 -FAX : 0897.10.52.91- Internet : www.fagamis.fr Email : contact@fagamis.fr

CONTRAT DE LOCATION/ HIRE CONTRACT

NOM/NAME :Prénom :

Adresse/Address :

Profession :

Tél :

Détail de la famille / family particulars

Nom/Name	Prénom/Forename	Date de naissance Birth date	Nom/Name	Prénom/forename

LOCATION D'EMPLACEMENT/RENTING OF SITE

Nombre total de personnes/Total number of persons :

chien(s)/dog(s).....Race.....

Date d'arrivée (après 13 h)/Date of arrival.....Date de départ (avant 12h)/Date of departure.....

Caravane long. :.....Tente dim. :

Branchement électrique : OUI Electric supplied : YES

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location ainsi que le règlement du camp stipulés au verso et les accepte. Veuillez trouver ci-joint, la somme de 50 € par semaine ou partie de semaine réservée à titre d'arrhes, auxquels s'ajoutent 20 € pour les frais de réservation, soit un montant de.....régulé par :

Le séjour est payable à l'arrivée suivant les dates réservées.

I declare that i have read the conditions of hire stipulated on the back and accept them. Please find enclosed the sum of 50 € per week or part of week books, to which I add 20 € for booking costs, i.e a total sum of.....paid as followed :

Mandat Chèque libellé à l'ordre de CAMPING LA PINEDE/FAGAMIS

A.....le.....Signature

Lu et approuvé

voir règlement au verso

LOCATION DE MOBIL-HOME :

du samedi 15h00 au samedi 10h00

Tarif : 1^{ère} semaine.....semaine(s) supplémentaire(s).....soit un total de :.....

Nombre total de personnes :.....

Date d'arrivée samedi.....Après 15h00. Date de départ
samedi.....Avant 10h00

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location ainsi que du règlement du camp stipulés au verso et les accepte. Veuillez trouver ci-joint 25% du montant total de la location, versés à titre d'arrhes auxquels s'ajoutent 20 € pour les frais de dossier et de réservation, soit un montant de.....régulé par :
(séjour payable à l'arrivée)

HIRE OF MOBILE HOMES form 3pm Saturday to 10 am Saturday

I declare that I have read the conditions of hire stipulated on the back and accept them. Please find enclosed 25% of the total rent(paid as deposit)to which I add 20 € for filing and booking charges i.e the total sum of.....paid by :.....

Mandat Chèque libellé à l'ordre de CAMPING FAGAMIS

A.....le.....Signature
voir règlement au verso

Lu et approuvé

CONDITIONS DE LOCATION

La location implique l'acceptation du règlement du camp et des conditions définies ci-dessous :

- La réservation ne sera prise en compte que si elle est effectuée à l'aide du présent contrat.
- La demande de location doit être accompagnée des arrhes auxquelles doivent être ajoutés les frais de réservation de 20 €.
- Dans le cas d'une location de mobil-home, il vous sera demandé le jour de l'arrivée deux cautions : une de 200 €(garantie contre les dégâts éventuels) la deuxième de 50€(garantie de respect de la propreté du locatif). Ces cautions seront restituées au moment du départ, après vérification de l'installation.
- Le jour du départ, le mobile-home doit être libéré avant 10h00. Le solde du séjour sera réglé le jour de l'arrivée. (camping ou location)
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé quelle qu'en soit la raison ;
- En cas de désistement, les arrhes et les frais de réservation resteront acquis.
- Les journées d'absence ne seront pas décomptées.
- Vous devez nous avertir de tout retard éventuel sinon 24h après la

date d'arrivée prévue, la réservation sera annulée.

REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPS

Le fait de séjourner sur le terrain implique l'acceptation des dispositions du règlement et l'engagement de s'y conformer. Toute infraction pourra entraîner l'expulsion de son auteur. Les emplacements sont loués pour 4 à 6 personnes. Les locations sont prévues pour un nombre déterminé, toute personne supplémentaire sera refusée. Il est interdit de sous louer un emplacement. Seuls sont autorisés à séjourner les personnes inscrites sur le contrat. Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le camp doit au préalable présenter au bureau d'accueil ses pièces d'identité et remplir les formalités exigées par la police.

BUREAU D'ACCUEIL

Ouvert de 14h00 à 16h00 (hors saison) et ouvert de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 (en saison). En cas d'absence l'accueil est joignable au ☎ : 06.99.72.19.22 et 04.68.89.75.29

REDEVANCES

Les redevances sont payées au bureau d'accueil le jour de l'arrivée et sont calculées suivant le tarif affiché, pour les réservations, elles sont calculées suivant les dates d'arrivée et de départ inscrites sur le contrat de location et sont dues en totalité même en cas de départ anticipé.

BRUIT ET SILENCE

Les usagers du camp sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en

conséquence. Le silence doit être total entre 23h00 et 8h00.

ANIMAUX

Les chiens de première catégorie ne sont pas admis. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués et à jour des vaccinations. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués et à jour des vaccinations. Ils doivent être emmenés à l'extérieur du camping pour leur besoin. Il est interdit de laisser un animal seul à l'intérieur et/ou à l'extérieur du locatif. Il vous sera demandé 2€/nuit pour chaque animal.

CIRCULATION

La circulation est interdite entre 22h30 et 8h00. La vitesse est limitée à 10km/h.

TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camp. Les plantations et la décoration florale doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper les branches. Les ordures ménagères, les déchets de toute sorte doivent être déposés dans les poubelles. Les cordes à linge autour des arbres sont interdites. Aucune installation telle que toile de tente, igloo n'est tolérée à côté des mobile homes. Il est interdit de fumer dans les locatifs. Les couvertures et oreillers sont fournis par le camping. Il n'y a pas de location de draps.

SECURITE

Les extincteurs sont à la disposition de tous. En cas d'incendie, aviser immédiatement la Direction. Une trousse de première urgence se trouve au bureau d'accueil. Les barbecues sont interdits sur les emplacements. Veuillez contrôler la validité de vos tuyaux de gaz.

ASSURANCES

Le camping se dégage de toute responsabilité en cas de vols ainsi que des dommages sur autrui et sur le matériel du locataire causés par un tiers.

.REGLEMENT PISCINE

Ouvert de 10h00 à 20h00

Avant de pénétrer dans le bassin, les baigneurs doivent obligatoirement passer sous la douche et dans le pédiluve. Cheveux longs attachés ou bonnet de bain obligatoire. Il est interdit de pénétrer chaussé sur les plages. Il est interdit de courir sur les plages, de sauter ou de plonger. Les palmes, tubas, matelas, jeux de balles etc.. sont interdits. Il est interdit de fumer, de manger ou boire, de cracher dans l'enceinte de la piscine. L'accès à la piscine est interdit aux porteurs de lésions cutanées suspectes. L'accès à la piscine est réservé uniquement aux clients du camping et le port du slip de bain est obligatoire pour tous (enfants et nourrissons compris), caleçons, shorts sont interdits. Les enfants de moins de 8 ans et ceux ne sachant pas nager doivent être accompagnés d'un adulte. Toutes ces recommandations sont faites pour votre confort, propreté et sécurité.

CONDITIONS OF HIRE

Renting implies acceptance of the camp regulation and the conditions specified below :

- The reservation will only be taken into account if it is made using the present contract.
- The hire application must be accompanied by a deposit to which must be added reservation costs, i.e. 20€
- .in the case of the renting of a mobile home or caravan, two deposits : one of 200€ and one of 50€ will be required on the day of arrival and return at time of leaving after checking the state of tidiness and cleanliness.
- The balance payment for the stay will be made at the day off arrival.
- No reimbursement will on any account be made in the event of prior departure.
- In the event of wairer, the deposit remains required.
- Days of absence will not be discounted.
- You will to advise us of any possible delay. If not, after 24 hours delay in relation with the arrival date, the reservation will be cancelled.

INTERNAL REGULATION OF THE CAMP

The fact of staying on the plot implies acceptance of the provisions of the regulation and engagement to conform to

it. Any infraction may lead to the expulsion of the responsible person. Locations are rented for 4 has 6 people. The rents are planned for a determined number, every additional person will be refused. Any person having to stay at least one night in the camp must previously present his identity papers to the staff member in the reception office and complete the formalities required by the police.

RECEPTION OFFICE

Opened from 14.00 pm to 16.00 pm (out of season) and opened from 8.00 am to 12.00 and from 14.00 pm to 20.00pm (in season). In case absence the welcome is reachable in ☎: 06.99.72.19.22 or 04.68.89.75.29

RENTS

Rents are payable in the reception office. Their amount is fixed according to the price list displayed. They are calculated in accordance with the number of nights, and apply from midday to midday. Campers are asked to give notice of their departure the day before.

NOISES AND SILENCE

Residents in the camp and their guests are earnestly requested to avoid all noise and arguments liable to disturb their neighbours. Audio equipment must therefore be adjusted accordingly. Complete silence is required between 23.00pm and 8.00 am

ANIMALS

Animals must be kept on a least or lethered and vaccinated against rabies.

TRAFIC

Traffic is prohibited in the camp between 22.30 pm and 8.00 am

UPKEEP AND APPEARANCE OF THE AMMOINTMENTS

Each person is obliged to refrain from any prejudicial action to the cleanliness, hygiene or appearance of the camp. A regard must be hed for decorative plants and flowers. It is prohibited to dig the soil, to cut branches, etc..No rope has linen around trees.No tent is tolerated has side of the mobile homes. No smoking in the renting. Covers and pillows are supplied by the campsite. There is no rent of sheets.

SAFETY

Extinguishers are available to everyone. There is the first aid kit in the reception office . Barbecues are not allowed on the plots. Please check the validity of your gas pipes.

INSURANCES

The campiste relieves of any responsibility in case of theft as well as damage on others and on the material of the tenant caused by a third.

SWIMMING POOL REGULATIONS

Opened from 10.00 am to 20.00 pm
Before entering the pool, both shower and footbath are compulsory for the swimmers. It is forbidden to enter the swimming pool with the shoes on. The swimmer may not use the footbath for other other aims different from the ones it has been conceived for. It is forbidden to run, dive or jump. Flippers, tubas, mattresses, ball games... are forbidden. It is forbidden to smoke, eat or drink within the swimming pool. It is forbidden to spit. Access to the swimming pool is forbidden for those who have suspicious skin troubles, bandages are

forbidden. Wearing a swimming trunk is compulsory for all (children and infants included) boxer shorts and shorts are forbidden. Children under 8 as well as those who do not know how to swim have to come with an adult. Children are admitted under parents responsibility. This set of recommendations is made for your comfort, cleanliness and security.

LU ET APPROUVE

SIGNATURE